

Retour à l'observatoire

Observatoire ALOSE FEINTE DE MEDITERRANEE

• Effectifs d'Aloses aux stations de vidéo-comptage (2023)

Voir l'analyse



720 Aloses feintes de Méditerranée comptabilisées au barrage de Sauveterre en 2023



0 25 50 km

PLAGEPOMI 2022-2027

— Zone d'Action Prioritaire ALOSE FEINTE

Sites de Vidéocomptage fonctionnels

Projets de suivi

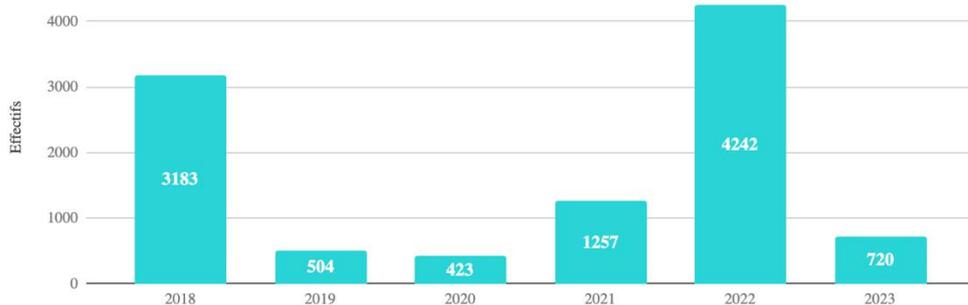


1. Résultats globaux



1.1. Barrage de Sauveterre

720 aloses ont été comptabilisées à la passe de Sauveterre en 2023. Les différents résultats annuels sont illustrés ci-dessous :

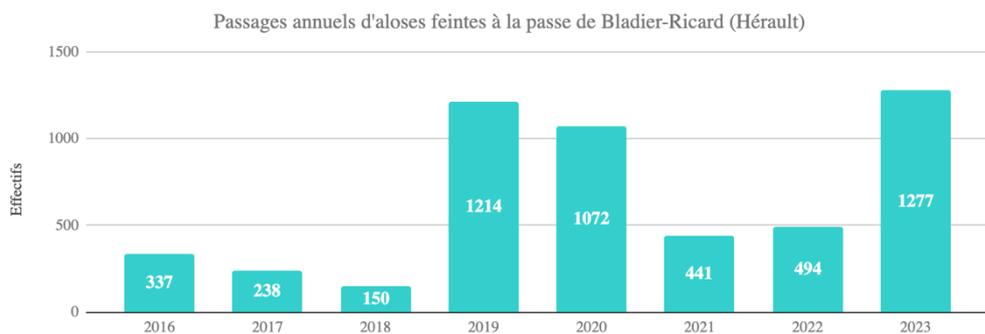


Nous disposons maintenant de 5 années de suivis sur ce site, permettant d'indiquer une couleur d'état à ce suivi vidéo-comptage, la couleur attribuée est ici orange, témoignant d'un état mauvais. A noter que depuis 2019 de nombreux dysfonctionnements ont été constatés (avec une année seulement de fonctionnement normal en 2018). La microcentrale attachée à l'ouvrage de Sauveterre accolée à la passe à poisson connaît des problèmes de construction mettant en péril la sécurité de l'ouvrage lorsqu'elle fonctionne. Cette microcentrale a un rôle particulier pour le franchissement de la passe puisqu'elle permettait d'augmenter le débit d'attrait lié à la passe à poissons. La perception de l'entrée piscicole par les poissons dont les aloses est donc amoindrie. Des solutions de replis sont envisagées et testées par la CNR.

Les résultats de l'ensemble de la chronique sont donc à considérer avec précaution car selon l'année considérée le nombre de passage ne reflète pas ce qui aurait pu se passer en cas de fonctionnement optimale. C'est par exemple le cas en 2023 où la Capture par Unité d'Effort calculée grâce aux retours de carnets de pêcheurs à la ligne est forte, témoignant d'une accumulation d'aloise en aval de la passe à poissons.

1.2. Barrage de Bladier-Ricard (Hérault)

1277 aloses ont été comptabilisées en 2023 à la passe de Bladier-Ricard, ce qui représente le record d'observation à la station de Bladier-Ricard. Le pic des passages ayant été observé au mois de mai. Ce record d'observation au vidéo-comptage de Bladier Ricard est à mettre en lien avec les très faibles débits rencontré sur l'Hérault au printemps 2023 : la majeure partie du débit transitait par la passe à poisson rendant la perception par les poissons dont les aloses facilitée. Des tests de manipulations des clapets de l'ouvrage de Bladier-Ricard seront conduits en 2024 pour tenter de trouver une configuration améliorant la perception de l'entrée piscicole par les aloses dans des conditions de débits printanières normales.



Initialement programmé sur une période de 6 ans (correspondant à la période couverte par le PLAGEPOMI 2016-2021), les forts enjeux liés à l'Alose sur les fleuves côtiers ont abouti à proposer la pérennisation de ce suivi, actée par le nouveau PLAGEPOMI. Plusieurs arguments justifient cette pérennisation. A ce jour, aucun autre suivi sur l'Hérault n'est suffisamment développé pour suivre l'évolution des populations d'aloises. De plus, ce suivi constitue le premier système de vidéocomptage du bassin Rhône-Méditerranée installé sur un fleuve côtier. Enfin, ce suivi étant multi-espèce, il permet d'obtenir une information scientifique diversifiée, et constitue notamment la principale source d'observations avérées de Lamproies marines depuis sa mise en place.

1.3 Seuil du Verteil (Argens)

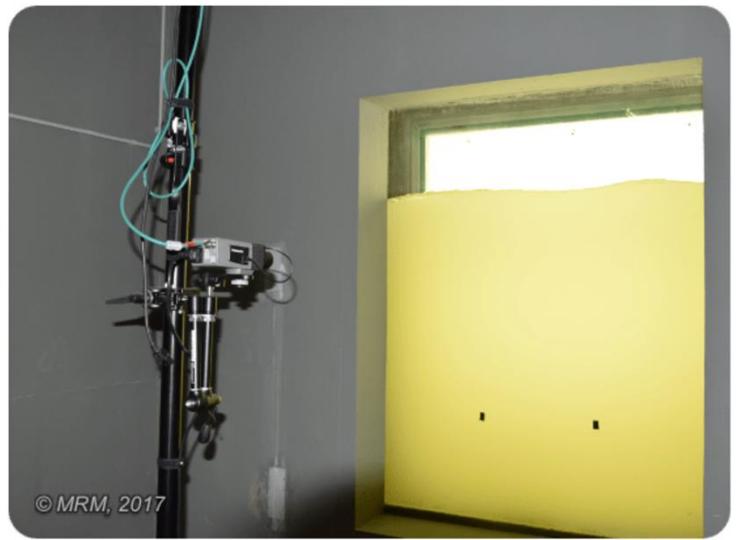
Le système de vidéo-comptage est en place depuis 2022. Malheureusement, peu d'aloise ont été comptabilisée grâce à ce système, en majeure partie due à la présence du cordon sableux à l'embouchure de l'Argens limitant l'accès au fleuve pour les aloses.



2. Protocole & modalités de calculs

Les systèmes de vidéo-comptage permettent l'identification et le dénombrement des différentes espèces franchissant un ouvrage équipé d'une passe à poissons. Un logiciel automatisé, associé à une ou plusieurs caméras, analyse en direct les images provenant de la fenêtre rétroéclairée installée à proximité. L'enregistrement d'une « séquence » se déclenche dès qu'un mouvement a lieu devant la fenêtre de visionnage. Le logiciel va ensuite compiler ces séquences sous forme de fichiers, qui sont analysés par des techniciens.

Sur le site de Sauveterre sur le Rhône, l'intégralité des séquences compilées entre le 1er janvier et le 31 décembre sont analysées par l'association MRM. Sur le site de Bladier-Ricard (Hérault), les séquences vidéo sont dépouillées par la Fédération de pêche de l'Hérault, qui dénombre les espèces qui franchissent la passe entre le 1er mars et le 30 juin. Cette fourchette correspond à la période théorique de migration des aloses feintes de Méditerranée et des lamproies marines. Sur l'Argens, les séquences sont analysées par la Fédération de pêche du Var.



Ci-dessus : La caméra et la fenêtre d'observation des espèces traversant la passe du barrage de Sauveterre.

Les autres espèces piscicoles qui franchissent les dispositifs de vidéocomptage sont également dénombrées par MRM et les FDPPMA34 & 83 (voir les quelques clichés ci-dessous). Un suivi en temps-réel des passages est assuré par ces deux structures dans la mesure du possible, qui permet d'avoir une idée en temps réel de la fréquentation de ces deux passes par les différentes espèces piscicoles. Les données de comptage en temps réel sont accessibles via les deux liens suivants : [Sauveterre](#) / [Bladier-Ricard](#)



3. Objectifs et stratégie de suivi

3.1. BARRAGE DE BLADIER-RICARD :

Le barrage de Bladier Ricard, situé sur le fleuve Hérault, était identifié comme ouvrage prioritaire pour les poissons migrateurs par le PLAGEPOMI 2010-2015. Il a donc fait l'objet en 2012 de travaux de rénovation de la passe à poissons (jugée inefficace pour l'Alose) à laquelle un dispositif de vidéo-comptage a été intégré afin de vérifier l'efficacité de la nouvelle passe. Depuis 2016, le système de vidéo-comptage est mis en place. Le portage de la maîtrise d'ouvrage du suivi est maintenant assuré par la Fédération de pêche de l'Hérault. Ce suivi est inscrit au

[PLAGEPOMI 2022-2027](#)

. Les données acquises apportent de nombreuses informations sur la dynamique de populations d'aloses en Méditerranée (position centrale du fleuve côtier sur le bassin méditerranéen, proximité à la mer du site de suivi).

3.2. BARRAGE DE SAUVETERRE :

Le barrage de Sauveterre était depuis longtemps connu pour être un obstacle prioritaire à traiter sur la voie de migration des aloses du bassin du Rhône et a été équipé d'une passe à poissons en 2017, associée à une station de vidéo-comptage . Les études et travaux ont demandé plus d'une dizaine d'années étant donné la complexité et l'envergure de l'ouvrage.

3.3 Seuil du Verteil

Le seuil du Verteil est la porte d'entrée de l'Argens depuis la mer. le suivi vidéo-comptage sur ce secteur permet de connaître le nombre de géniteurs s'engageant dans ce fleuve d'envergure Varois.

Trois stations de suivi par vidéo-comptage sont ainsi aujourd'hui opérationnelles parmi celles envisagées dans les objectifs du

[PLAGEPOMI 2022-2027](#)

, visant à disposer à terme d'une vision globale de l'évolution des flux migratoires et permettant d'évaluer les bénéfices des mesures de gestion pour la sauvegarde des espèces amphihalines.

